

Et si on appliquait la Charte d'Amiens ?

Des protestations ponctuelles et indi- viduelles...

Dès le début du mouvement, il était clair que la grève était le seul moyen de faire plier le gouvernement des patrons. Macron [1] avait immédiatement précisé qu'il se contre-foutait du nombre de manifestant·e·s. Beaucoup de salarié·e·s ont eu le courage de quitter leur poste, et bien souvent pour la première fois dans le privé. Des millions de travailleurs se sont mis en grève et ont participé aux manifestations. Mais sans s'organiser !

Pratiquement tout le monde est rentré ensuite à la maison, en attendant la prochaine date. Peu ont participé à des assemblées générales, un faible nombre s'est syndiqué, et une très petite minorité a organisé des diffusions de tracts et des piquets de grève. Nous en connaissons tous la raison, l'individualisme ambiant, qui nous empêche de construire notre vie en collectivité. Or, la grève, c'est passer à l'action en collectivité.

La grève a donc été le reflet de cette désocialisation. Une masse d'individus qui se retrouvent momentanément en manifestation mais qui n'en profitent pas pour reconstruire un collectif de travail, pour rencontrer d'autres secteurs professionnels, pour

s'enrichir humainement. Cette grève n'a donc inquiété la bourgeoisie que là où les collectifs de travail sont encore organisés, avec une culture de profession : énergie, cheminots, pétrochimie, gestion déchets, dockers...

... à l'action collec- tive et constructive

L'urgence est donc de reconstruire ces collectifs de travail dans toutes les branches professionnelles. Il faut libérer le travail de la domination capitaliste, à 60 ans à la retraite, mais aussi immédiatement sur chaque site de travail. Il est indispensable de réapprendre à vivre et à produire ensemble, en se serrant les coudes face aux parasites capitalistes.

Après deux mois de mobilisation, nous devons enfin franchir un seuil stratégique et nous attaquer au pouvoir patronal. C'est-à-dire nous syndiquer massivement pour reconstruire une puissante contre-société. Car c'est ça qui fait peur à nos adversaires. Se balader ponctuellement dans les rues, en brûlant ou non des poubelles, relève plus de l'expression d'une colère individuelle sans lendemain que de la construction d'un rapport de force.

La lutte des classes, c'est agir collectivement en libérant des espaces pour les occuper dura-

blement. C'est vrai sur un site de travail où la solidarité ouvrière et prolétarienne est remise au centre de la production. Mais c'est aussi le cas dans nos quartiers, dans nos espaces de loisirs.

La repolitisation doit se matérialiser dans le projet révolutionnaire et fondateur de la CGT historique et unifiée : la charte d'Amiens [2]. Cela passe par la nécessaire et urgente réunification des confédérations syndicales de classe (CGT [3], FSU [4], Solidaires [5], CNT [6]), dont la multiplication sert principalement les intérêts égoïques d'une minorité de « dirigeants ».

L'enjeu est de reconstruire des syndicats locaux de branche, regroupant tous les salarié·e·s d'une même profession (des grandes entreprises et des sous-traitants, de l'intérim, en écoles et en formation, des TPE [7]...) pour nous réapproprier les connaissances et les qualifications. Pour coordonner nos luttes. Pour servir de base à la reconstruction d'unions locales fortes. Mais aussi pour nous préparer à la socialisation des moyens de production, pour que le travail soit mis au service de l'émancipation humaine et du respect de l'environnement.

Pour faire la révolution, il faut des outils révolutionnaires [8] !

Notes

- [1] NdÉ : Emmanuel Macron a été élu président de la république bourgeoise de France pour 5 ans en 2017, puis de nouveau en 2022. C'est un bon serviteur du Capital et ça ne date pas de 2017. Dans un article de blogue du 12 avril 2017 (donc avant son élection), Frédéric Lordon l'avait qualifié de « spasme du système ». Et il n'a pas fallu attendre longtemps pour ce soit amplement confirmé : Frédéric Lordon, « Le service de la classe — Macron, le code du travail et l'ISF », blog.mondediplo.net, 3 octobre 2017.
- [2] La charte d'Amiens et des analyses stratégiques sont disponibles sur notre site web : [<https://www.syndicaliste.com/>](https://www.syndicaliste.com/). NdÉ : C'est en France un texte « consensuel » au sein du syndicalisme. En réalité, n'en est retenu qu'une partie : la séparation d'avec les partis et les sectes, ainsi que bien sûr le cœur du syndicalisme qu'est de défendre les intérêts immédiats de la base de recrutement. La partie sur l'expropriation capitaliste et le syndicat comme base de réorganisation sociale, ça c'est considéré à minima de fait comme du folklore du passé. En effet, elle ne date pas d'hier, c'est une motion de 1906 quand le prolétariat français organisé était unitairement à la CGT.
- [3] NdÉ : CGT = Confédération Générale du Travail. C'est le Syndicat prolétarien historique en France. Il est toujours nettement le plus puissant. Les CSR militent pour une unification immédiate du syndicalisme de classe au sein de la CGT.
- [4] NdÉ : La FSU (Fédération Syndicale Unitaire) est très restrictivement « interprofessionnelle » : que les gens de la fonction publique sont acceptés dans les syndicats rattachés à la FSU. Au moins, elle est de gauche.
- [5] NdÉ : Sud-Solidaires est grosso-modo, pour faire vite, à peu près comme la CGT, mais est d'une taille bien inférieure, du moins depuis sa création et au moins jusqu'en 2023 compris.
- [6] NdÉ : La CNT désigne à l'origine une organisation espagnole (la Confederación Nacional del Trabajo), dite CNT-ES, qui a eu une période mémorable avec l'apothéose et la déchéance lors de la révolution espagnole de 1936-1939. La CNT-ES, après la tragique période franquiste, a scissionné. En France, la CNT (Confédération Nationale du Travail), dite CNT-F, est née en 1946. Elle a connu 2 scissions, ce qui fait qu'il y a la CNT-Vignoles (dont le nom vient de l'adresse de son local parisien historique et qui détient le nom de domaine Internet cnt-f.org), la CNT-AIT (qui a rescionné...) et la CNT-SO (qui accepte d'avoir des permanent-e-s). Elles se revendiquent du syndicalisme révolutionnaire et de l'anarcho-syndicalisme, ainsi que de l'héritage espagnol (en tout cas jusqu'à la révolution comprise).
- [7] NdÉ : TPE = très petite entreprise.
- [8] NdÉ : À ce propos, on peut lire ce qui suit des CSR : « Nous sommes syndicalistes, car nous sommes révolutionnaires ! », novembre 2019, <https://www.syndicaliste.com/syndicalistes-car-revolutionnaires>; « Quelle crise politique ? Quel débouché politique ? », décembre 2021, <https://www.syndicaliste.com/d%C3%A9bouch%C3%A9politique>; *La grève générale*, tome 1, *Stratégie de la grève générale*, 2015.

<https://www.syndicaliste.com/retraites-2023>

par les Comités Syndicalistes Révolutionnaires

en mars 2023

pour d'autres adaptations officieuses de leurs écrits :

<https://tarage.noblogs.org/>

mais aussi de Pouget, de WikiRouge.net, de Lordon, de Malm, de Francione, et plus encore !